

Généralités



A chaque territoire, son architecture.
La Communauté de communes du Pays de Saint-Flour/Margeride présente
une grande variété de paysages, d'ambiances et de couleurs.
La typologie suivante distingue quelques groupes caractéristiques.

La maison bloc-à-terre

Le toit couvre à la fois logis, étable et grange, juxtaposés horizontalement. La proximité des portes de l'étable et de la grange est une caractéristique.

Ses autres caractéristiques :

- la présence des anciennes couvertures en chaume. En témoignent les pignons à redents et les pignons couverts de dalles rampantes, ainsi que le toit moins pentu que vers le centre du massif ;
- la volumétrie en forme de parallélépipède couvert d'un toit à 2 ou 3 pentes dont une partie était autrefois en chaume ;
- ouvertures disposées sur la façade sans recherche particulière de symétrie.



L'habitat en bande dit "barriade"

Groupe côte à côte de 5 ou 6 maisons.
 Ses autres caractéristiques :

- un volume formé d'un simple parallélépipède couvert d'une toiture à 2 pans, sans étage mais qui a pu être rehaussé ensuite ;
- des pignons et une façade nord quasi-aveugles ;
- une orientation sud ou ouest ;
- des proportions très ramassées ;
- des ouvertures réparties sur la façade principale, comptant une porte et 1 ou 2 fenêtres.



La ferme-bloc et sa "maison-tour" type planézarde

Le toit de lauze ou d'ardoise se détache au-dessus de la grange-étable. Ces constructions peuvent s'étirer soit en longueur, soit en équerre délimitant ainsi une cour.

Ses autres caractéristiques :

- la grange-étable couverte d'un toit à 2 pans, en tuile, ardoise, voire en tôle ondulée ;
- le toit de l'habitation à 2 pans parfois agrémentés de 2 demi-croupes au-dessus des pignons ;
- la volumétrie en forme de parallélépipède avec des proportions importantes ;
- l'ordonnancement de la façade avec la porte au RDC placée dans l'axe de symétrie et 3 fenêtres à l'étage ;
- la porte d'entrée de la maison à deux vantaux dissymétriques avec un encadrement en pierre parfois très ouvragé ;
- le grenier éclairé par de petites ouvertures disposées en attique sous l'égout du toit, les "fenestrous".



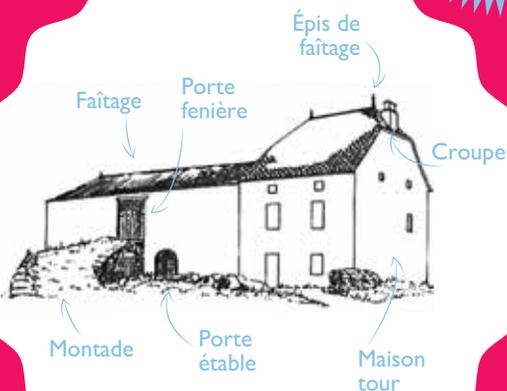
Exemples de fermes types avec « montades »



architecture

restauration
PATRI MOINE

Quelques conseils



Avant toute modification extérieure du bâtiment à rénover, il est obligatoire de déposer en mairie une demande préalable de travaux.

Ceci concerne :

- les couvertures ;
- les enduits (voir auprès des mairies les nuanciers selon le territoire) ;
- les menuiseries extérieures.

Le service

de l'Architecte des Bâtiments de France est à consulter si la construction est dans son périmètre.

PRENEZ CONSEIL AUPRÈS DE



Communauté de communes
du Pays de Saint-Flour - Margeride
Tél. 04 71 60 56 80
www.cc-paysdesaintflour.fr



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Environnement du Cantal
Tél. 04 71 48 50 22
www.cauel15.fr



Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine - Cantal
04 71 45 59 10
www.cantal.gouv.fr
[www.culturecommunication.gouv.fr/
Regions/Drac-Auvergne](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne)